



**Conseil d'administration de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes
Transcription de la séance ordinaire du 20 avril 2021
tenue par visioconférence à compter de 17h30**

Étaient présents

Madame Sonia Fontaine	Mairesse, municipalité de Pointe-Calumet
Madame Sonia Paulus	Mairesse, ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Monsieur Benoit Proulx	Maire, municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
Monsieur Denis Martin	Maire, ville de Deux-Montagnes

Formant le quorum du conseil d'administration, sous la présidence de Madame Sonia Paulus

Étaient également présents

Monsieur Patrick Denis	Directeur de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes
Monsieur Yvon Lemelin	Directeur administratif de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes et secrétaire-trésorier du conseil d'administration

(Sonia Paulus) Alors, bonsoir et bienvenue à cette séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, qui est tenue exceptionnellement par visioconférence à 17h30, mais il est 17h25.

(Sonia Paulus) Bon. Alors, nous allons passer au point numéro 1 – L'adoption de l'ordre du jour.

(Denis Martin) Je vais le proposer.

(Sonia Fontaine) Je vais appuyer.

(Sonia Paulus) Le point numéro 2 – Procès-verbaux. L'adoption des procès-verbaux, du procès-verbal du 16 mars dernier.

(Benoit Proulx) Je le propose.

(Denis Martin) Je vais l'appuyer.

(Sonia Paulus) Point numéro 3 – L'autorisation pour les comptes à payer.

(Sonia Fontaine et Denis Martin de concert) Je le propose.

(Denis Martin) OK.

(Yvon Lemelin) Madame Fontaine le propose, et monsieur Martin le seconde?

(Denis Martin) Oui, c'est bon.

(Sonia Paulus) Point numéro 4 – L'affectation d'un sergent à la section Relations avec la communauté et Sécurité routière. Alors, il s'agit de la nomination de monsieur Mario LeBlanc, comme il part à la retraite, on nous recommande de confirmer la nomination de monsieur Yanick Vaillancourt à titre de sergent à la section Relations avec la communauté et Sécurité routière. Qui le propose ?

(Benoit Proulx) J'en fais la proposition.

(Sonia Paulus) Qui l'appuie?

(Sonia Fontaine) Je vais l'appuyer.

(Benoit Proulx) Est-ce que par rapport au départ des deux, est-ce qu'on va faire une résolution ?

(Sonia Paulus) Oui, c'est là. C'est un petit peu plus loin.

(Benoit Proulx) OK, d'accord. Merci.

(Sonia Paulus) Alors 4.2 – Nomination d'un policier à titre de sergent. Alors comme monsieur... Le poste de monsieur Yanick Vaillancourt à titre de sergent à la Relations avec la communauté et Sécurité routière est vacant, alors, ce serait de confirmer la nomination de madame Patricia Galipeau-Minotto à titre de sergent à la section Gendarmerie en date du 1^{er} mai 2021. Qui le propose?

(Sonia Fontaine) Je vais le proposer.

(Benoit Proulx) Je vais l'appuyer.

(Sonia Paulus) Le point suivant : 4.3 – Affectation d'un policier à la section Sécurité routière, entendu le départ à la retraite de monsieur Louis Gagné. Alors, on nous demanderait de confirmer l'affectation de monsieur Martin Bouchard à titre de policier à la section Sécurité routière en date du 1^{er} mai 2021. Qui le propose?

(Denis Martin) Je vais le proposer.

(Sonia Paulus) OK, qui l'appuie ?

(Sonia Fontaine et Benoit Proulx, de concert) Je vais l'appuyer.



(Sonia Paulus) 4.4 – Nomination de policiers permanents. Alors, ce serait de confirmer l'embauche des policiers temporaires Thomas Perron, matricule 329, et Samuel Monast-Turbide, matricule 324, à titre de policiers permanents en date du 1^{er} mai 2021. Alors, qui le propose?
(Denis Martin et Sonia Fontaine, de concert) Je vais le proposer.
(Sonia Paulus) Qui l'appuie?
(Sonia Fontaine) Je peux appuyer ou proposer, peu importe.
(Sonia Paulus) Alors, vous allez l'appuyer, madame Fontaine.

(Sonia Paulus) Le point suivant : 4.5 – Une motion de félicitations quant au départ à la retraite de monsieur Mario LeBlanc. Alors, comme il part à la retraite en date du 1^{er} mai, nous allons souligner le travail réalisé par monsieur LeBlanc et lui offrir nos sincères remerciements et lui souhaiter une heureuse retraite bien méritée. Alors, je vais le proposer et ce sera unanime.
(Denis Martin) Oui.
(Benoit Proulx) Oui.
(Yvon Lemelin) Parfait.

(Sonia Paulus) 4.6 – Motion de félicitations pour le départ à la retraite de monsieur Louis Gagné. Alors, on souligne le travail réalisé par monsieur Gagné, on lui offre nos sincères remerciements et lui souhaitons une heureuse retraite bien méritée. Ce sera la même chose : je vais le proposer, et ce sera à l'unanimité.
(Benoit Proulx) Oui.
(Denis Martin) Oui.

(Sonia Paulus) Alors 4.7 – Mandat à DHC Avocats quant à la perception d'une créance impayée.
(Denis Martin) Je vais le proposer.
(Sonia Paulus) De mandater.
(Denis Martin) Oh, excuse.
(Sonia Paulus) De mandater DHC Avocats à prendre des démarches nécessaires pour la perception des sommes dues pour la fourniture de services d'ordre pour l'été 2019. Qui le propose?
(Denis Martin) Je vais le faire.
(Benoit Proulx) Je vais le secondier.
(Sonia Paulus) OK, c'est beau.

(Sonia Paulus) 4.8 – Convention collective des cols blancs, autorisation de signature.
(Benoit Proulx) Je vais le proposer.
(Sonia Paulus) Qui l'appuie?
(Sonia Fontaine et Denis Martin) Je vais appuyer.
(Denis Martin) Bon, OK.

(Sonia Paulus) Point 6 – Les documents, les dépôts de documents. Alors, c'est les tableaux des statistiques sur les accidents, les activités criminelles et les constats d'infraction pour la période des deux derniers mois. C'est ça ?
(Patrick Denis) Tout à fait.
(Sonia Paulus) Parfait.

(Sonia Paulus) Alors, on passe à la période des questions. Est-ce qu'il y a des questions qui ont été transmises à la Régie de police?
(Yvon Lemelin) Aucune question.
(Patrick Denis) Aucune.

(Sonia Paulus) Alors, nous allons procéder à la levée de l'assemblée. Qui propose la levée?
(Sonia Fontaine) Je vais proposer.
(Sonia Paulus) Qui l'appuie?
(Benoit Proulx) Je vais secondier.

(Sonia Paulus) Alors, merci beaucoup et bonne soirée.
(Benoit Proulx) Merci tout le monde.
(Sonia Fontaine) Merci.
(Sonia Paulus) Merci, au revoir.
(Yvon Lemelin) Merci.

Transcription effectuée le 26 avril par Mylène Patenaude, adjointe à la direction de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, approuvée par le directeur administratif, Yvon Lemelin.